



HAL
open science

LES ESPACES VERTS DE LA PÉRIODE COLONIALE À SOUSSE (TUNISIE) : UN RENOUVEAU D'INTÉRÊT POUR UN HÉRITAGE DÉLAISSÉ

Rania Ajmi, Faiza Khebour Allouche, Aude Nuscia Taïbi, Safa Bel Fekih
Boussema

► **To cite this version:**

Rania Ajmi, Faiza Khebour Allouche, Aude Nuscia Taïbi, Safa Bel Fekih Boussema. LES ESPACES VERTS DE LA PÉRIODE COLONIALE À SOUSSE (TUNISIE) : UN RENOUVEAU D'INTÉRÊT POUR UN HÉRITAGE DÉLAISSÉ. *Urban Art Bio*, 2023, 2 (2), 10.35788/uab.v2i2.100. hal-04384697

HAL Id: hal-04384697

<https://univ-angers.hal.science/hal-04384697>

Submitted on 10 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



AJPS PUBLICATIONS ALGERIA
CROSSREF SPONSOR ORG
Middle East and North Africa
E-mail: editor@maspolitiques.com



URBAN ART BIO

Vol 2 Nr 2 Y 2023

ISSN: 2830-9618

Submitted : 16-08-2023 Reviewed : 23-08-2023 Accepted: 25-08-2023 Published: 30-09-2023

LES ESPACES VERTS DE LA PÉRIODE COLONIALE À SOUSSE (TUNISIE) : UN RENOUVEAU D'INTÉRÊT POUR UN HÉRITAGE DÉLAISSÉ

Rania AJMI

Doctorante, Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem, Université de
Sousse, Lr GREEN TEAM (LR17AGR01) Institut National Agronomique
de Tunisie université de Carthage, Tunisie
ESO UMR 6590, Université d'Angers, France, e-mail :
ajmi.rania.ep.ismail@gmail.com

Faiza KHEBOUR ALLOUCHE

Professeur, docteur en géographie et paysage, Institut Supérieur
Agronomiques Chott Mariem, Université de Sousse, Lr GREEN TEAM
(LR17AGR01) Institut National Agronomique de Tunisie université de
Carthage, e-mail : allouchekhebour@yahoo.fr

Aude Nuscia TAIBI

Professeure, docteure en géographie, CNRS ESO UMR 6590, Université
d'Angers, France, e-mail : audenousia.taibi@univ-angers.fr

Safa Bel Fekih Boussema

Assistant, docteur en études des paysages et développement des territoires,
Institut Supérieur Agronomiques Chott Mariem, Université de Sousse, Lr
GREEN TEAM (LR17AGR01) Institut National Agronomique de Tunisie
université de Carthage, e-mail : belfekihsaifa@gmail.com

Résumé :

Cet article examine les caractéristiques patrimoniales des espaces verts publics urbains de Sousse, en Tunisie, qui sont apparus avec l'établissement et le développement de la ville européenne pendant la période coloniale française. En effet, la ville de Sousse a gardé peu de traces du végétal de ses grandes phases urbaines précédentes, arabo-musulmanes et antiques. Dans un premier temps, une recherche bibliographique a été menée pour étudier le processus d'implantation et de développement de la "Ville Nouvelle" européenne, notamment à travers la lecture de documents d'archives, de plans architecturaux, de cartes postales et de photographies aériennes anciennes datant de 1952. Dans un deuxième temps, l'article met en évidence les caractéristiques des espaces verts coloniaux, leur évolution de leur création à nos jours et leur état actuel, à travers une analyse paysagère. Les résultats ont montré que l'état de ce patrimoine vert colonial s'est détérioré, malgré les nombreuses initiatives prises par la municipalité pour améliorer leur qualité. Ceci traduit son inadaptation aux contextes sociaux de la ville, notamment les besoins des habitants. Ces résultats montrent l'intérêt qu'il y a à prendre en compte la perception des habitants par les décideurs, pour améliorer la qualité de ces espaces et assurer le bien-être de la population locale.

Mots clés : Transformation urbaine, Patrimoine, Espaces verts publics, Sousse, Tunisie.

Introduction :

Ces dernières décennies, les bienfaits des espaces verts urbains ont fait l'objet de nombreuses études, dont les résultats révèlent une série de contributions diverses notamment à la santé et au bien-être humain (Bedimo-Rung et al. 2005). Parmi ces bienfaits, on cite la santé physique, la santé psychologique, les avantages sociaux, économiques et environnementaux (Schipperijn, 2010). Ces bienfaits sont associés aux « services écosystémiques » (SE) (services rendus par la nature à l'homme) qui concernent tous les écosystèmes, dont les espaces verts, aménagés ou pas (Brousse et Maicherak, 2020). Le Millennium Ecosystem Assessment (2005) a identifié quatre catégories de SE : i) les services de support (services ressources), qui sont les services nécessaires à la production de tous les autres services fournis par les écosystèmes ; ii) les services d'approvisionnement, qui sont les biens que procurent les écosystèmes, comme les plantes comestibles, les produits médicinaux, les matériaux et matières premières pour la construction et les vêtements ; iii) les Services de régulation, qui sont les bienfaits découlant de la régulation des processus liés aux écosystèmes ; iiiii) et les Services culturels et sociaux qui sont les bénéfices immatériels obtenus des écosystèmes à travers l'enrichissement intellectuel, le développement cognitif, la réflexion, les loisirs, de récréation et d'ornement (N'Zala et Miankodila, 2002). En raison de ces services et les enjeux liés, les espaces verts urbains publics (EVPU) occupent une place importante dans la planification et les aménagements paysagers dans les villes des pays du nord (El Hannani et Taïbi, 2019). C'est moins le cas dans les villes des pays du Maghreb, même si ces dernières années, l'intérêt pour les espaces verts s'y est accru.

Dans les villes du Maghreb, ces EVPU sont apparus avec la colonisation française. A cette période, des parcs et jardins publics, des squares et des places végétalisées sont créés dans toutes les villes coloniales, comme à Sousse, dans le but d'embellir et créer une ville saine et agréable à vivre pour ses habitants, surtout d'origine européenne (El Hannani et Taïbi 2019). C'est dans la nouvelle ville « européenne » qui a été bâtie à Sousse et dans les autres villes coloniales par les Français, et s'est développée peu à peu à partir de 1884, qu'ont été introduits ces EVPU. La construction de la ville européenne de Sousse, comme celle des autres villes coloniales, utilisant le végétal comme un outil de planification majeur, fut précédée par la création et la modernisation des diverses voies de communications, voies maritimes, ferroviaires et routières suivie par l'aménagement des quartiers et d'espaces publics (Ghannouchi, 2011). De nouvelles formes de végétal ont alors fait leur apparition avec ces espaces verts urbains publics, tels que les jardins et les squares ainsi que les boulevards et les rues plantés d'arbres d'alignement.

Sousse est un bon exemple de ville représentative de ce modèle urbain colonial et qui permet de saisir les dynamiques urbaines et du végétal associé jusqu'à aujourd'hui. En effet, la municipalité de Sousse, après des décennies de délaissement post-indépendance, a montré un regain d'intérêt pour ce végétal et les EVPU en particulier, notamment après les années 2000, face à l'urbanisation croissante empiétant sur les surfaces agricoles après l'indépendance et la demande des citoyens. Plusieurs projets d'aménagement et de

réaménagement ont ainsi été menés tel le parc Hmadet Douik en 2011, le jardin Yesser Arafet en 2019 out la réhabilitation du jardin Boujaâfar en 2021.

Sousse étant également une ville très ancienne, fondée au dixième siècle av. J C, elle a évolué tout au long de différentes phases de développement urbain depuis l'Antiquité (Fig. 1) en conservant des traces plus ou moins marquées de ces différentes périodes. Par conséquent, la ville de Sousse est riche d'un héritage végétal témoin d'une histoire qui a vu se succéder différentes périodes avant, pendant et après les colonisations, notamment la colonisation française. Il est vrai qu'avant cette dernière, le concept d'EVPU n'existait pas dans la Médina, partie la plus ancienne et qui composait la ville, espace minéral, aux habitations serrées les unes contre les autres et aux petites rues sinueuses (Fahem, 2021), mais la végétation était bien présente. La zone extra-muros, au-delà des remparts de la Médina, était connue pour ses productions agricoles oléicoles et céréalières, avec de nombreux vergers d'oliviers et de figuiers qui couvraient la périphérie de la ville (Ghannouchi, 2017) appelés « *djnèn1* », et les « *swéni* », près des cimetières et près des sanctuaires « *zaouia2* ». Quant à la zone intra-muros, des pieds d'arbres, notamment des palmiers, sont plantés à l'intérieur des patios. Par ailleurs, dans les maisons traditionnelles, les arbres avaient leur place. Ils servaient aussi bien à l'ombrage qu'à l'embellissement du cadre intime de vie. Les espèces plantées sont essentiellement des agrumes tels que le citronnier, l'oranger et le bigaradier qui sont préférées pour leur parfum, leur couleur et leur utilité (ombrage, consommation).

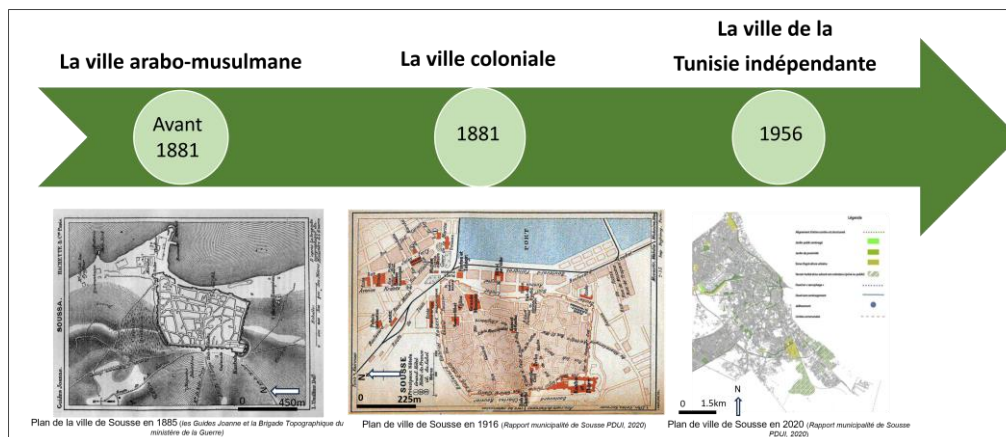


Fig1. LES GRANDES PHASES DE TRANSFORMATION URBAINE DE LA VILLE DE SOUSSE, TUNISIE

Notre étude a pour objectif ainsi d'étudier et évaluer les caractéristiques des espaces verts publics de la période coloniale à Sousse en Tunisie, qui sont apparus avec l'établissement et le développement de la ville européenne, et leur évolution jusqu'à aujourd'hui.

¹ « *djnèn* » est le mot qui désigne des jardins en dialecte tunisien, le mot en arabe littéraire étant *jinène*
² « *Zaouia* » est un édifice religieux musulman qui constitue le centre autour duquel une confrérie soufie se structure.

Matériels et méthode :

La zone d'étude, la commune de Sousse, ville portuaire située dans le Centre-Est de la Tunisie, dans le Gouvernorat de Sousse composé de plusieurs agglomérations dont le Grand Sousse, est aujourd'hui composée de cinq arrondissements ; Médina, Jawhara, Khzema, Erriadh et Sidi Abd Elhamid (Fig. 2).

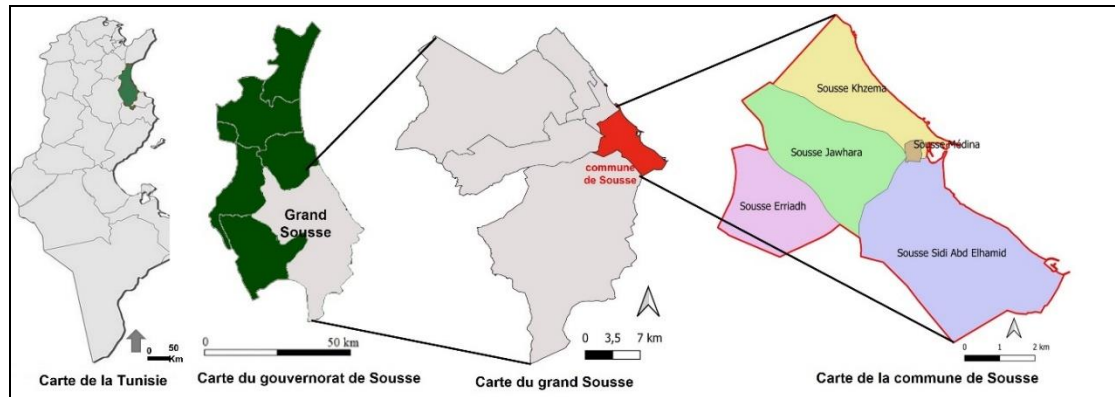


Fig2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

Sousse, comme Tunis et Sfax, doit une grande partie de son plan urbain au protectorat français, même si il a subi d'importants changements après l'indépendance en 1956 (Lamine, 2008). Mais la structure de la ville résulte de trois grandes périodes, de sa fondation au dixième siècle av. J-C., jusqu'à l'établissement du protectorat en 1881, puis jusqu'à l'indépendance, et après celle-ci jusqu'à aujourd'hui (Houimli, 2008).

Sousse appartient à l'étage bioclimatique semi-aride inférieur des basses steppes du Nord, avec une période estivale chaude et sèche et un hiver caractérisé par de faibles précipitations (Allouche Khebour et al. 2023). Sur une période de trente ans, la moyenne annuelle des précipitations ne dépasse pas 339 mm (Ben Hfaiedh et al. 2021). Par ailleurs, ces dernières années, plusieurs vagues de chaleurs en plus des périodes de sécheresse ont fréquemment affectées la Tunisie, et notamment Sousse. Or, un des moyens de limiter les effets de ces pics de chaleurs, est de végétaliser les espaces urbains, permettant ainsi d'optimiser l'évapotranspiration (Yu et Wong 2006; Motazedian et al. 2012). Par ailleurs, la végétation fournit d'autres services comme l'ombrage, l'humidification de l'air ou la modification de la vitesse et de la direction du vent (Amieur et al., 2022). C'est pour ces raisons que la municipalité de Sousse a fourni de nombreux efforts ces dernières années pour planter plus d'arbres et améliorer la qualité de ses espaces verts.

A partir d'une première approche historique des espaces verts urbains publics coloniaux à travers la bibliographie cartographique (notamment plan de Sousse de 1899, plan du Tracé de la Quarantaine 1888-1890), iconographique et écrite, nous avons ensuite réalisé une analyse diachronique de ces jardins pour évaluer leur état actuel et identifier les enjeux en utilisant notamment les photographies aériennes de 1952. Cette analyse diachronique a concerné plus particulièrement le jardin Boujaâfar et le jardin Sidi Yahya, à partir de visites de terrain, et de photographies et anciennes cartes postales de la ville de Sousse.

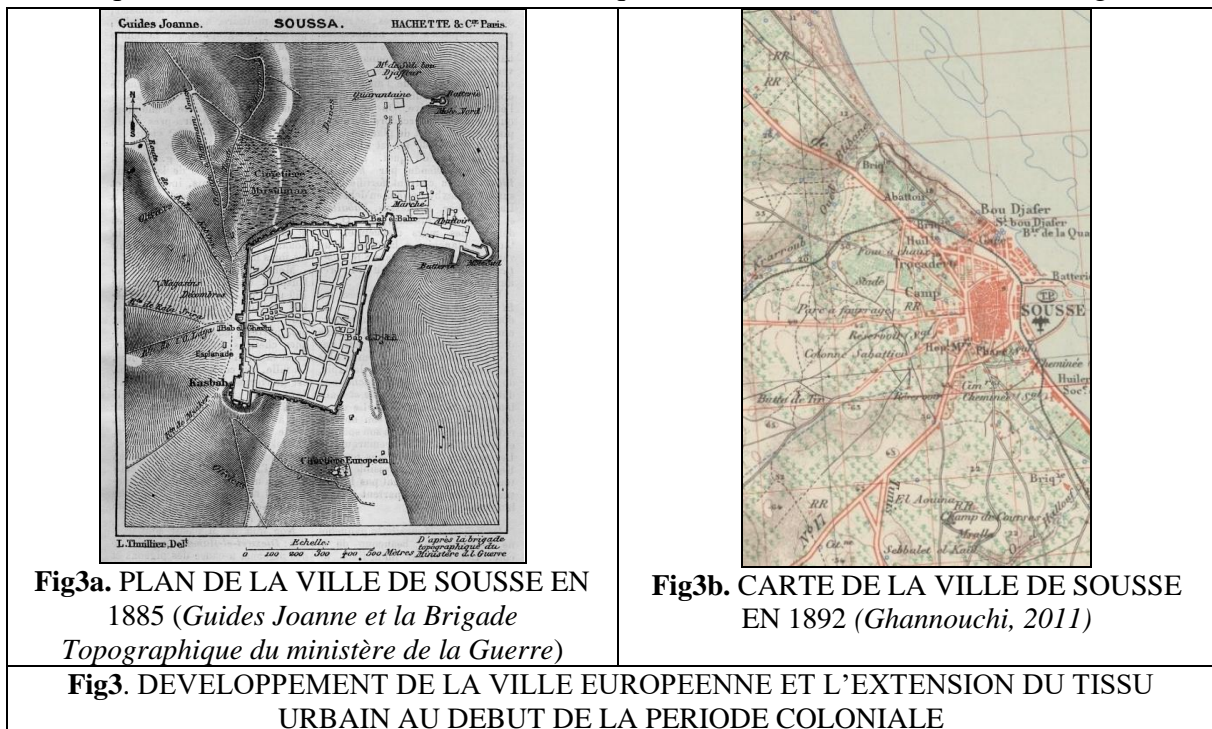
Résultats

Creative Commons Attribution-Non Commercial-No Derivatives 4.0 International License (CC BY-NC-ND)



Naissance des espaces verts urbains publics avec le développement de la « ville européenne » à Sousse pendant la colonisation

La « ville européenne » de Sousse a été développée, pendant la période du Protectorat, au dépend des parcelles agricoles qui s'étendaient à l'extérieur des remparts de la Médina, qui était-elle à dominante minérale. Historiquement, Sousse était en effet une ville à vocation agricole basée sur l'oléiculture, où les « *djnèn* » et les « *swèni3* » des « *bourj* »⁴ avaient longtemps forgé son identité, notamment avant la colonisation. Les colons européens, lorsqu'ils se sont établis à Sousse en 1881, ont apporté un nouveau modèle d'urbanisme avec une structure régulière et le concept d'espaces verts publics (Ghannouchi, 2017). D'après Ammar (2016), c'est environ vers 1890 que le développement de la ville européenne a réellement commencé (Fig.3b). Le plan de la ville en 1885 montre ainsi seulement les travaux du camp militaire à l'ouest de la Médina et le quartier de la Quarantaine au nord (Fig.3a).



C'est au Nord-Est de la Médina, hors des remparts, que la ville nouvelle coloniale a commencé son développement, sur des terrains habous désignés à l'époque, et de nos jours encore, par les termes de « *ardh* »⁵ ou « *bhar ezzebla* »⁶. De premiers ilots d'habitations européennes prennent forme, et conformément aux plans d'alignement adoptés, diverses voies ont été empierrées puis pavées et bordées de trottoirs. Les deux premières principales voies qui ont vu le jour, structurant cette ville européenne, sont la rue Jules Ferry (Fig.4), appelée actuellement rue de l'Indépendance, et la rue Villedon (Fig.5), actuellement rue Ali Belahouane. Cependant, ce premier périmètre urbain européen, rapidement construit dans l'espace compris aujourd'hui entre « *bhar ezzebla* » au Nord-Est, la place Farhat Hached au

3 « *swèni* » (sing : *sénia*) désigne en dialecte tunisien de grands vergers et potagers en périphérie de la ville

4 « *bourj* » signifie une maison de campagne en dialecte tunisien

5 « *ardh* » signifie « la terre » en dialecte tunisien

6 « *bhar ezzebla* » signifie « mer des ordures » en dialecte tunisien

Sud-Ouest et le port au sud, s'avéra insuffisant devant l'afflux massif vers la colonie européenne, et de nouveaux aménagements furent créés.

La progression vers le Nord-Ouest a été faite par l'aménagement d'une nouvelle voie, l'avenue de la Quarantaine, qui portait le nom de Krantz, et devint l'artère principale des Soussiens, abritant plusieurs bâtiments administratifs ainsi que divers commerces de luxe et quelques brasseries. En 1924 (Fig.6), le plan d'ensemble de Sousse, qui progressait lentement, sans étude préalable, est considéré par certains comme complexe et polygénique, et au contraire comme réussi par d'autres, grâce à l'équilibre acquis entre le modernisme, le respect du caractère local et la mise en valeur de l'aspect pittoresque du site (Ghannouchi, 2011).



Fig4. VUE SUR LA RUE JULES FERRY DANS LES ANNEES 1900, COMMUNE DE SOUSSE (<https://www.tunisie-cartespostales.com/sousse/>)



Fig5. VUE SUR LA RUE VILLEDON DANS LES ANNEES 1900, COMMUNE DE SOUSSE (<https://www.tunisie-cartespostales.com/sousse/>)

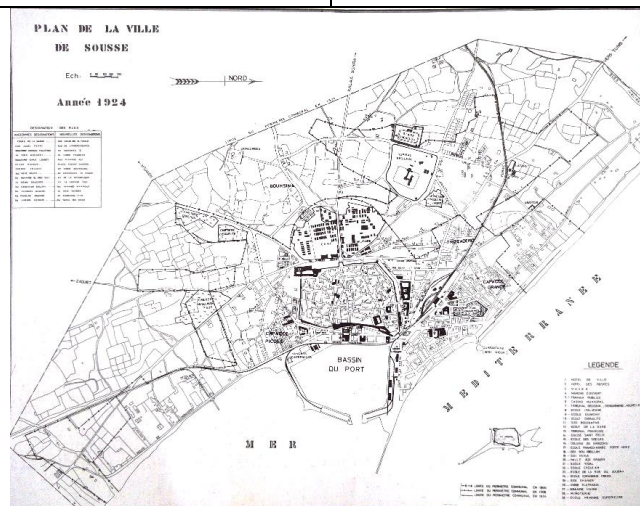


Fig6. PLAN DE LA VILLE DE SOUSSE EN 1924 (*Ben Said et al., 1985*)

Ce développement de la ville s'est accompagné de celui de plusieurs types d'espaces publics, dont les espaces verts urbains publics, jusqu'alors inconnus (Toumi et Vidal, 2011). Navez-Bouchanine (2001) parle d'une « apparition d'espaces matériels qui, sans être absents, étaient d'une importance moins grande dans la ville précoloniale ». Ces espaces publics (Fig. 7), « transposés d'un côté à l'autre de la Méditerranée sans une réelle réflexion sur la mise en adéquation de la forme de la ville avec les attentes sociales spécifiques du monde maghrébin » (Toumi et Vidal, 2011), ont été aménagés principalement pour répondre aux demandes et

besoins des Européens. Les espaces verts publics créés par les Français sont des boulevards plantés d'arbres d'alignements (Fig.7a et Fig.7b), des jardins (Fig.7a et Fig.7c) et des places publiques (Fig.7a et Fig.7d), qui sont aménagés pour se promener et se détendre (Zhioua, 2002).

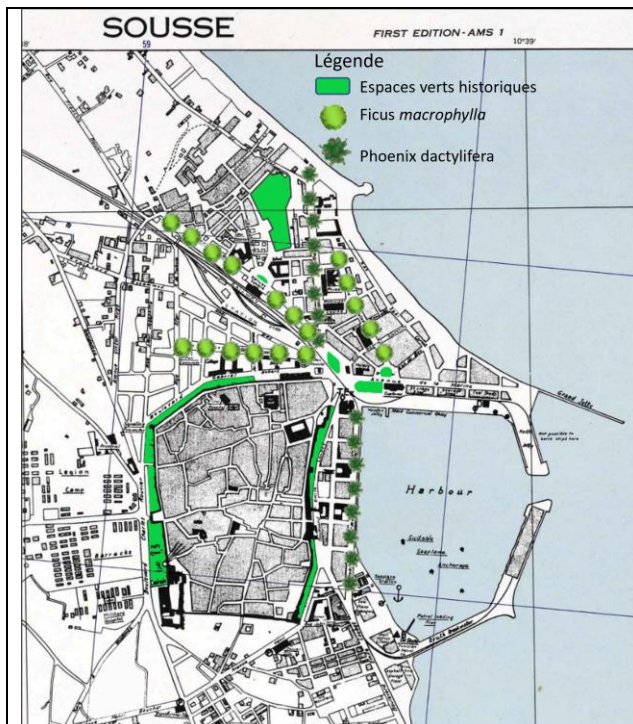


Fig7a. ELEMENTS VEGETAUX DE LA COMMUNE DE SOUSSE EN 1943 (Source : Fond de carte de 1943, armée américaine)



Fig7b. VUE EN PERSPECTIVE DU BOULEVARD ARMAND FALLIERES, COMMUNE DE SOUSSE VERS 1900 (Source : Ghannouchi, 2011)



Fig7c. LE JARDIN DE LA MARINE, COMMUNE DE SOUSSE VERS 1900 (Ben Said et al., 1985)



Fig7d. VUE SUR LA PLACE PICHON, COMMUNE DE SOUSSE VERS 1900 (Source : <https://tunisie.co/galleries/367>)

Fig.7 LES AMBIANCES URBAINES DE LA VILLE EUROPEENNE DE SOUSSE EN 1943

En 1952 (Fig.8), la ville de Sousse est encore enserrée dans des oliveraies assez denses. Sur la commune de Sousse, elles sont concentrées surtout au Sud, au Nord et au

Centre-Ouest. Associées à des cultures maraichères et aux espaces vert urbains tels que les parcs, les jardins publics, les arbres d'alignements et les jardins privés, elles couvrent 3135.805 hectares à l'époque, avec des densités variées. Les oliveraies, cultures remontant à la période de l'Antiquité dans la commune de Sousse, sont un marqueur identitaire de cette zone, et peuvent être considérées comme un patrimoine. Cependant, elles sont soumises à une très forte pression urbaine qui augmente avec la proximité de la ville, visible avec les nombreuses zones de sols nus et de parcours, souvent zones enfrichées en attente d'urbanisation. Jusque-là, la ville s'était développée le long du littoral de Sousse, au nord où s'étendent les quartiers à fonction dominante d'habitat, et au sud de la Médina plutôt industriels.

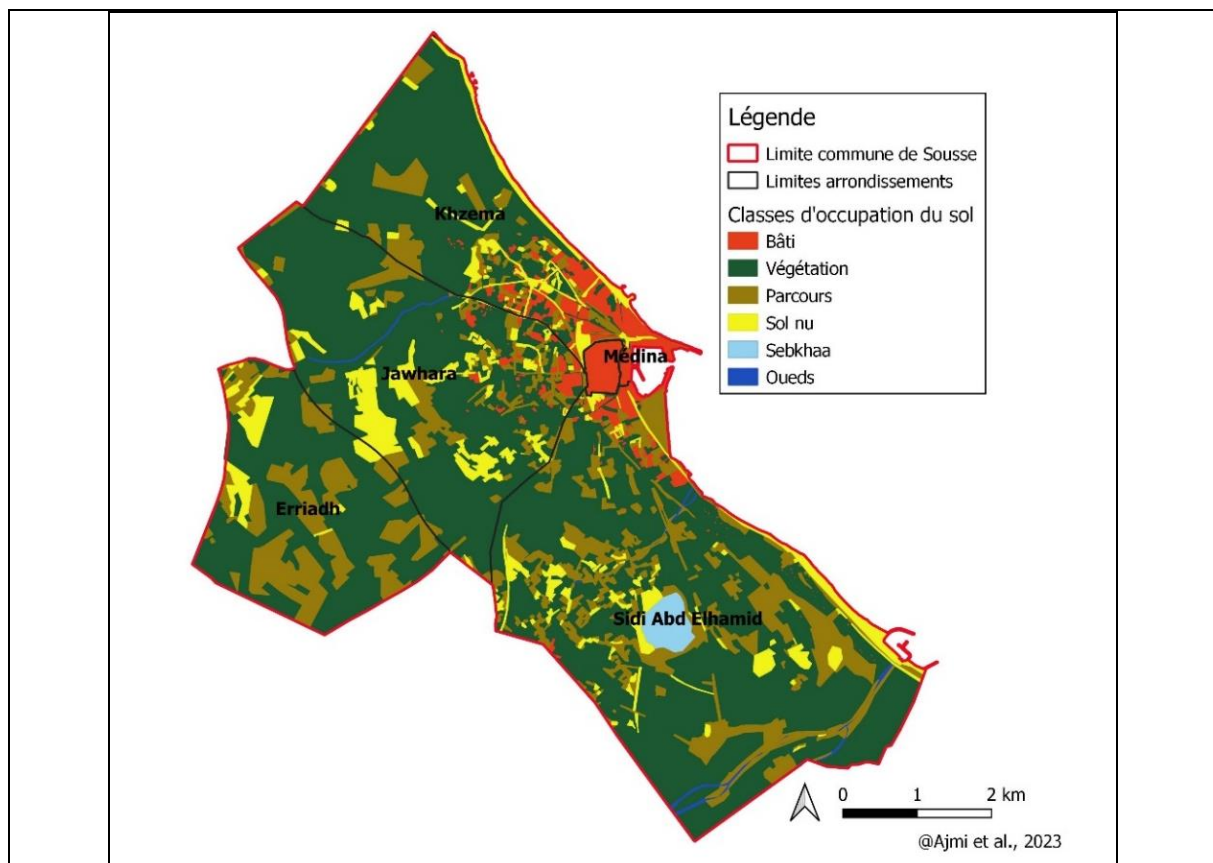


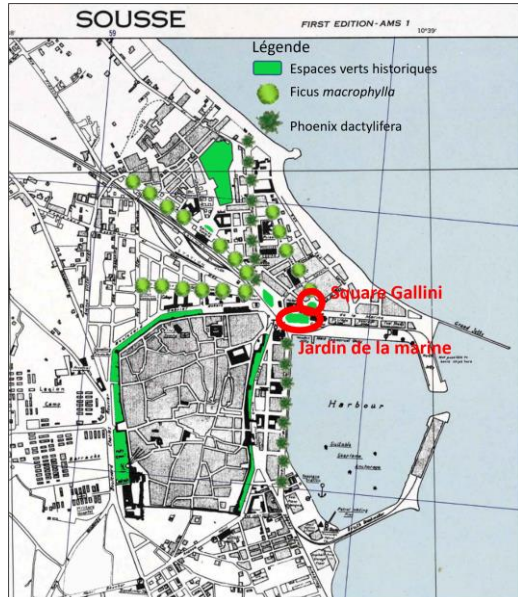




Fig.8 OCCUPATION DU SOL DE LA VILLE DE SOUSSE EN 1952 D'APRES LES PHOTOGRAPHIES AERIENNES MISSION 52 N° 184-185-344-347-348-349

Les espaces verts publics de la période coloniale à Sousse représentatifs du modèle urbain colonial français

Dès le début de la construction de la ville européenne de Sousse, les Français ont intégré des espaces verts qui présentent de très fortes similitudes entre eux et avec ceux que l'on trouve dans le reste de l'empire français à l'époque. Le premier jardin construit à Sousse a été le jardin de la Marine en 1892, qui a été prolongé par une structure allongée complantée d'arbres appelée cours de la marine (Fig.9). Le jardin s'ornementait d'une grande variété d'essences arbustives et florales, de quatre rangées de palmiers placés de part et d'autre d'un axe médian occupé par un kiosque à musique et un bassin (Fig.10). Il demeura plusieurs

années l'unique lieu de promenade de la ville. Ce jardin n'existe plus aujourd'hui, et seuls quelques palmiers ont été préservés (Fig.11).

En 1899 le square Gallini fut conçu à proximité de ce premier jardin (Fig.9). En forme de demi-cercle, dénommé Rond-point de la Douane, il fut par la suite réaménagé et mis en valeur, et renommé « square du Docteur Gallini ». Inspiré du style des jardins à l'anglaise, il est conçu selon un tracé en courbes irrégulières (Fig.12). Ce square est aujourd'hui un rond-point, qui a été récemment replanté (Fig.13).

 <p>Fig.9 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU JARDIN DE LA MARINE ET DU SQUARE GALLINI DANS LE PLAN DE LA COMMUNE DE SOUSSE EN 1943.</p>	 <p>Fig.10 JARDIN DU COURS DE LA MARINE AVEC SON KIOSQUE A MUSIQUE A SOUSSE, 1892 (Carte postale Edition de l'imprimerie Française à Sousse)</p>	 <p>Fig.11 ETAT ACTUEL DU JARDIN DE LA MARINE A SOUSSE, 2021</p>
<p>Fig.9 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU JARDIN DE LA MARINE ET DU SQUARE GALLINI DANS LE PLAN DE LA COMMUNE DE SOUSSE EN 1943.</p>	 <p>Fig.12. CARTE POSTALE MONTRANT LE SQUARE DU DOCTEUR GALLINI A SOUSSE (Ghannouchi, 2011)</p>	 <p>Fig.13 ETAT ACTUEL DU SQUARE GALLINI A SOUSSE, 2021</p>

Le long des boulevards au Nord et au Sud de la Médina, ont été plantés également des arbres d'alignement dès le début des aménagements. C'est le cas de l'avenue de Krantz (Fig.14), appelée aujourd'hui avenue Habib Bourguiba (Fig.15), où les 45 palmiers de type *Phoenix dactylifera* plantés en 1895 sont toujours présents pour la plupart. Le boulevard Yahia Ibn Omar qui mène à la place Pichon, présente également un alignement de *Phoenix dactylifera* (Ghannouchi, 2011). Cette place Pichon a commencé à être aménagée dès 1890, et

cette place publique a été conçue par les Français pour créer une séparation entre la Médina, structure urbaine ancienne, et la ville européenne moderne (Fig.16), tout en préservant et mettant en valeur les fortifications qui entourent la Médina.



Evolution et état de la Place Pichon (place Farhat Hached)

La place Pichon, actuellement Farhat Hached, est une vaste esplanade qui composait le centre de la ville moderne, lieu de croisement de plusieurs voies, et aménagée entre 1890 et 1898. C'était un moyen d'affirmer la séparation entre la Médina, ville « indigène », et la nouvelle ville européenne au style néoclassique (Baâziz et Ayachi, 2018). Elle est associée à d'autres aménagements, avec le percement de portes, la construction de placettes et murs et la restauration du mausolée Sidi Yahia qui se trouve sur la place.

Actuellement, la place présente plusieurs composantes (Fig.17), avec deux giratoires (Fig.17.1a et Fig.17.1b), deux squares (Fig.17.2 et Fig.17.3) et deux places publiques. Une première place, qui s'ouvre sur la Médina (Fig.17.4), appelée aujourd'hui jardin Sidi Yahya, et abrite l'Association culturelle de Yahya Ibn Omar, est complantée de *Ficus macrophylla*

alignés. Une deuxième place, située à côté de la gare (Fig.17.5) et abritant deux kiosques, est plantée de *Ficus* et quelques palmiers (Fahem, 2021).

Au fil des années, cette place est devenue un lieu de rassemblement et de nombreuses activités. Les encenseurs se servent par exemple de ce jardin pour se diviser le territoire le matin, entre la ville moderne et les quartiers de la médina (Mestiri, 2015). La place accueille également d'autres petites activités commerciales comme la vente du thé vert par exemple (Fig.18). Aujourd'hui néanmoins, ce jardin sert aussi de centre pour diverses activités illégales ou douteuses, notamment le racolage de prostituées (Mestiri, 2015). Ces activités expliquent le fait que de nos jours la majorité des habitants de la ville ne fréquentent pas cette place, notamment les femmes, alors que la place Pichon était au contraire l'élément pivot de la ville européenne au moment de sa construction, et lieu de promenade privilégié, mettant en perspective les nouveaux quartiers autour d'elle. Aujourd'hui, ces activités et incivilités procurent un sentiment d'inconfort, notamment pour les femmes, dans les espaces verts publics (Loukil, 2013), et ont un effet négatif sur la qualité de vie en général dans les zones urbaines. Même si ces actes ne justifient pas nécessairement une sanction, ils contribuent de manière significative à la gêne croissante ressentie dans les espaces publics à Sousse et en Tunisie de manière générale (Loukil, 2012).

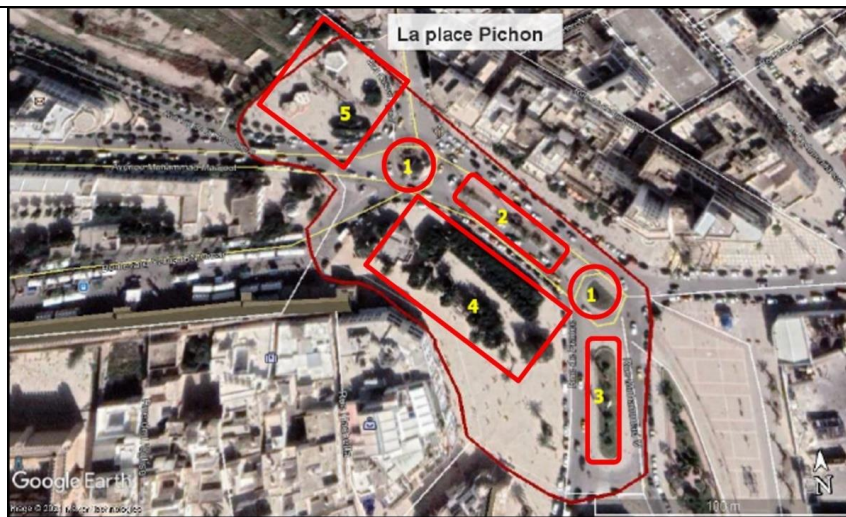


Fig.17 VUE AERIENNE DE LA PLACE PICHON (PLACE SIDI YAHYA) A SOUSSE, MONTRANT SES DIFFERENTES COMPOSANTES, 2021 (Fahem, 2021)



Fig.17.1a. GIRATOIRE ABRITANT LA



Fig.17.1b. GIRATOIRE EN DEMI-CERCLE A

<p>STATUE D'HABIB BOURGUIBA À SOUSSE</p>	<p>SURFACE GAZONNEE A SOUSSE (Google images, 2016)</p>
 <p>Fig.17.2. SQUARE ENTRE LES DEUX GIRATOIRES, PLANTES D'ARBRES, ARBUSTES ET MASSIFS FLORAUX A SOUSSE</p>	 <p>Fig.17.3 SQUARE SUR L'AVENUE MOHAMED AVEC UN BUSTE DE FARHAT HACHAD A SOUSSE (Google images, 2016)</p>
 <p>Fig17.4 PLACE ABRITANT L'ASSOCIATION CULTURELLE DE YAHIA IBN OMAR, COMPLANTEE DE FICUS ALIGNES A SOUSSE</p>	 <p>Fig.17.5 PLACE PRES DE LA GARE ABRITANT DEUX KIOSQUES ET PLANTEE D'ARBRES A SOUSSE</p>

Etat et évolution du jardin Charles Nicolle (jardin Boujaâfar)

Le jardin Charles Nicolle de Sousse, appelé aujourd'hui jardin Boujaâfar, était un espace clôturé dès sa construction, vers 1930, d'environ 14 000 m². Par ailleurs, en reconnaissance d'un médecin et chercheur à l'Institut Pasteur de Tunis, il a reçu le nom de jardin Charles Nicolle. Sa construction est à l'origine de la fondation des « *habous* »⁷ de Sidi Boujaâfar (Bchir Sayadi, 2020). Le jardin est caractérisé par un style "mixte" qui combine une composition paysagère développée de part et d'autre d'un axe perspectif et symétrique d'influence classique "à la française", comme le montre un plan partiel du parc retrouvé aux Archives nationales et datant d'entre 1932 et 1941 (Fig.18). La composition est cohérente

⁷ C'est un acte juridique, le plus souvent mis par écrit devant le cadî et des témoins, consistant à immobiliser un bien et à en affecter les revenus à des bénéficiaires (Bleuchot, 1999).

avec son orientation Nord-Sud conçue dès son aménagement et sa perspective vers la mer. Alors que les nombreuses petites allées aux lignes courbes sont conçues comme des lieux de passage et de représentation, l'allée centrale est conçue comme un lieu de promenade. A l'époque, les îlots sont systématiquement plantés et la végétation luxuriante telle que cela apparaît sur les cartes postales anciennes (Fig.19), avec l'introduction de dizaines de nouvelles espèces ligneuses, ornementales, fruitières et forestières exogènes qui s'ajoutent aux arbres déjà existants, comme *Washingtonia filifera*, *Jacaranda mimosifolia*, *Schinus terebenthifolius* d'Amérique du Sud ou *Pittosporum tobira* entre autres. Au centre du bassin dans le jardin a été installée en 1933 une statue de l'artiste français Charles Raphaël Peyre (1872-1949) représentant un couple de jeunes filles rendant hommage à Ichoua Ghouilla Houri, un bienfaiteur soussien appartenant à la communauté juive, qui a perdu l'une de ses filles par noyade en bord de mer sur un site voisin (Fig.19). L'aménagement de ce jardin, à la croisée des deux quartiers importants de la Gare et de la corniche, a créé une dynamique urbaine dans cette partie Nord-Ouest de la ville européenne.

Le jardin est devenu une destination ouverte toute l'année à l'ensemble de la population de la ville, tant tunisienne qu'européenne. EVPU majeur de la ville, il était régulièrement entretenu et remis en état, notamment dans le cadre de la reconstruction de Sousse après les bombardements de 1945, avec du pavage, du carrelage, des briques de béton, des moellons de calcaire, des allées sablées, des ruelles pavées et carrelées. Le jardin est resté longtemps le seul espace de divertissement et d'agrément dans la ville, même après l'indépendance de la Tunisie en 1956. Toutefois, il a subi plusieurs changements de ses fonctions et de nom, et réaménagé plus de trois fois à ces occasions. Il a ainsi été transformé en zoo vers la fin des années 1970, puis en jardin ornithologique au début des années 1990, et dénommé alors « Parc des oiseaux ». En 2007, le conseil municipal de Sousse a pris la décision de fermer complètement le jardin principalement en raison de la fréquentation élevée, jour et nuit, par les prostitués des quartiers environnants, notamment celui de Gabaji. Le jardin n'a été rouvert qu'en 2022 après avoir été réaménagé dans le cadre du Programme de Développement Urbain Intégré (Fig.20). Toutefois, d'après la Fig.21, on vient bien la différence de traitement du végétal entre 1980 et 2022. Le végétal est beaucoup moins touffu aujourd'hui pour créer un cadre plus ouvert qu'à l'origine mais moins efficace pour l'ombrage et l'atténuation de la chaleur.

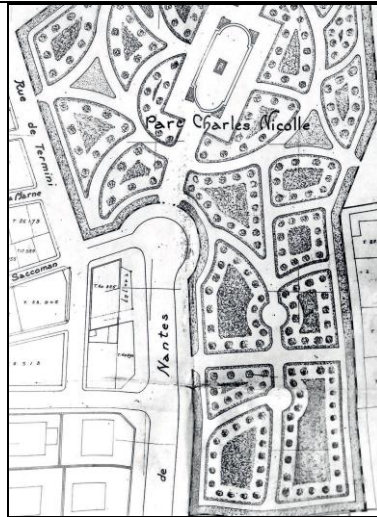


Fig.18 PLAN DE CONCEPTION DU JARDIN BOUJAAFAR A SOUSSE DATANT DE 1930
(Bchir Sayadi, 2020)



Fig.19 UNE VUE SUR LE BASSIN DU JARDIN BOUJAAFAR ET LES PLANTATION AUX ALENTOURS DANS LES ANNEES 1900 (<https://www.sousse1881-1956.com/>)

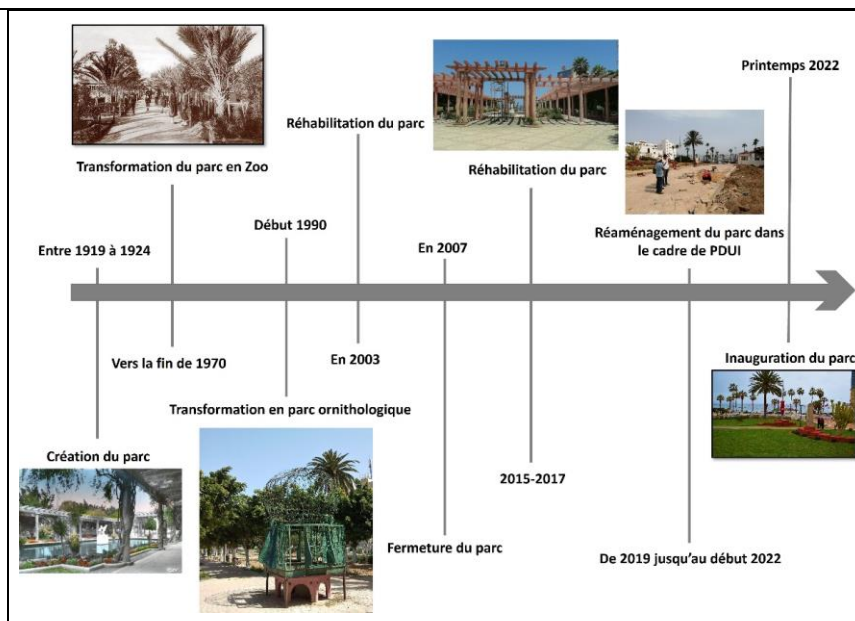


Fig.21 ÉTAPES D'ÉVOLUTION ET DE TRANSFORMATIONS DU JARDIN BOUJAAFAR (SOUSSE) DE SA CRÉATION JUSQU'À AUJOURD'HUI



(Bchir Sayadi, 2020)



(Cliché personnel pris le 24/05/2022)

Fig.21 DEUX PHOTOS DATANT DE 1980 ET DE 2022 MONTRANT LES TRANSFORMATIONS QU’A SUBIT LE JARDIN BOUJAAFAR A SOUSSE

Discussion :

L'évolution de ces deux jardins Boujaâfar et Sidi Yahya, sont illustratifs des trajectoires de ces EVPU dans les villes coloniales au Maghreb après les indépendances. Dans ces villes, comme à Sousse, les EVPU créés durant la période coloniale sont souvent les seuls espaces verts structurés existants. Les traces de végétal des périodes précédentes, qui correspondaient à des jardins privés de production et d'agrément en périphérie de la ville, avec des champs d'oliviers et des vergers, sont-elles, ténues.

Conçus principalement pour l'agrément et le divertissement de la population européenne et créer une séparation physique entre les villes « indigène » et « européenne moderne » pendant la colonisation française, ces espaces verts, publics, ont aujourd'hui du mal à trouver une forme qui viennent répondre aux attentes et contextes sociaux de la ville. Leur dégradation et les tâtonnements que l'on lit à travers les divers projets plus ou moins avortés de réaménagement depuis l'indépendance, reflètent l'inadéquation de ce patrimoine vert colonial aux contextes sociaux et culturels actuels de ces villes. La ville de Sousse a ainsi beaucoup de difficulté à trouver la place de ces EVPU, créés pendant la période coloniale pour une population différente de celle d'aujourd'hui. Malgré plusieurs tentatives des gestionnaires pour faire face aux problématiques de ces espaces, la mauvaise image de ces jardins demeure imprégnée dans l'imaginaire des citoyens, et les choix du dernier réaménagement du jardin Boujaâfar par exemple, font l'objet de polémiques encore aujourd'hui.

Cet héritage est donc aujourd'hui globalement soit en mauvais état car mal entretenus, soit mal perçus lorsque réhabilités, et ceci malgré tous les services rendus que ces EVPU (Taïbi et al. 2022). En effet, les enjeux des espaces verts publics en ville, notamment en termes de qualité de vie et de développement durable, sont largement reconnus ces dernières décennies dans les pays du Nord où ils sont intégrés dans les politiques publique (Chiesura, 2004; Lotfi et al. 2012 ; Selmi et al. 2013 ; Musy, 2014 ; Mathis et Pépy, 2017). Ils commencent cependant seulement à devenir une préoccupation dans les villes des pays du

Sud de la Méditerranée pourtant souvent chaudes, polluées, à croissance urbaine mal maîtrisée, stressantes et à forte population pauvre (Taïbi et al. 2022).

En Tunisie, diverses études ont ainsi montré les bienfaits de ces espaces verts en ville. L'étude faite par Ajmi et al. (2021) à Sousse, a notamment montré le rôle majeur de ces EVPU pendant les périodes difficiles comme celle récente liée au COVID, pendant laquelle la végétation a permis aux habitants de Sousse de maintenir une meilleure santé mentale. Cette étude a également souligné, de manière générale, le fort besoin de végétation et d'espaces verts exprimé par les habitants et la place importante occupée par les EVPU du centre-ville dans la vie des soussiens. Ces derniers, les plus fréquentés par les habitants, ont des fonctions majeures de détente, repos et loisirs (Ajmi et al. 2022). En effet, les EVPU du centre-ville sont à proximité de la plage qui occupe elle aussi une place importante dans la vie des habitants, notamment pendant l'été.

Cependant, les EVPU en termes de quantité sont très insuffisants, la surface d'espaces verts par habitants à Sousse étant très loin de la norme de 10m² préconisée par les Nations Unies. Surfréquentés, ils font également l'objet de pratiques qui viennent en concurrence et créent du conflit, entre les usages familiaux récréatifs et de détente d'un côté, et les usages hors normes et illégaux de racolage pour la prostitution et les incivilités associées, de l'autre. L'enquête faite par Ajmi et al. (2022) auprès des habitants de Sousse, montre ainsi que la demande en espaces verts est conditionnée aux éléments suivants : « entretenue », « sécurisée », « proche » et « pourvue de gazons ». Par ailleurs, ces EVPU sont concentrés dans les quartiers du centre-ville dans les arrondissements Khzema et Jawhara, au détriment des quartiers défavorisés, dans les autres arrondissements de Sidi Abd Elhamid et Erriadh (Ajmi et al. 2023).

Conclusion :

La plupart des espaces verts publics créés pendant la période coloniale dans les villes du sud de la méditerranée, et en particulier à Sousse, sont aujourd'hui délaissés voire supprimés par les autorités locales. Cette dynamique pose question sur ses motifs quand on sait combien les habitants de la ville sont en demande d'espaces verts pour leurs fonctions de loisirs et de détente. Les récents réaménagements des deux EVPU étudiés tentent de répondre aux besoins des soussiens, mais peinent à trouver la place de ces espaces verts créés pendant la période coloniale, et à gérer les conflits générés par les nouveaux rapports qui se créent ces dernières années entre la population et les décideurs avec cet héritage. Ces difficultés résultent de l'inadaptation des formes que proposent ces EVPU, pensés pour des européens à l'époque, et qui ne correspondent pas aux attentes des soussiens. Mais elles résultent aussi d'un problème de politique publique où la municipalité de Sousse ne se préoccupe pas de ces EVPU ou seulement depuis très récemment, et de problèmes financiers qui entravent la gestion, notamment l'entretien qui nécessite une main d'œuvre et un budget important.

D'autres études sur la perception des habitants envers ces espaces et leurs fréquentations, notamment par des enquêtes et des observations sur terrain, couplées à des entretiens auprès des gestionnaires dans la municipalité de Sousse, permettraient de mieux

comprendre la place de ce végétal et des EVPU. L'enjeu majeur est en effet de redéfinir cette place et les fonctions de ce patrimoine végétal au sein de cette ville en pleine transformation urbanistique et socioculturelle. Il s'agit dans la planification de la ville de demain, de prendre en compte le caractère patrimonial potentiel de ces EVPU, avec leurs caractéristiques sociales, historiques et naturelles uniques, mais aussi d'intégrer la perception des habitants et leurs attentes pour assurer la fréquentation et la durabilité de ces espaces verts. L'essentiel des actions urbanistiques futures à entreprendre est de préserver le patrimoine paysager existant et de l'intégrer à la planification des nouveaux quartiers en prenant compte les transformations urbaines et socio-culturelles que la ville subit.

Références:

- Ajmi, R., Khebour Allouche, F., et Taïbi, A.N. 2021. « The Impact of the COVID-19 Pandemic on the Health and Well Being on People's Use and Perception of Tunisian Green Spaces ». In. <https://univ-angers.hal.science/hal-03704920>.
- Ajmi, R., Taïbi, A.N., et Khebour Allouche, F. 2022. « La végétation en ville à travers le prisme des habitants. Cas de la ville de Sousse ». In . <https://univ-angers.hal.science/hal-03860550>.
- Ajmi, R., Khebour Allouche, F., Taïbi, A.N., et Essassi, S. 2023. " Mapping of urban green spaces towards a balanced planning in a coastal landscape, case study of Sousse city". Proceedings of 4th Euro-Mediterranean Conference for Environmental Integration (EMCEI-4), Tunisia 2022.
- Allouche Khebour, F., Ajmi, R., Bel Fekih Boussema, S., Serban, G. 2023. Ecosystem behavior face to climatic changes and anthropogenic actions. Case study: a north-eastern urban wetland, Tunisia. *Forum geografic* 21(2):172-185. DOI:10.5775/fg.2022.217.d
- Amieur, R., Rouag Saffidine, D., et Weber, C. 2022. « Variations microclimatiques et effet de la végétation dans la ville aride de Ghardaïa, Algérie. » *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, no Volume 22 numéro 3 (décembre). <https://doi.org/10.4000/vertigo.36719>.
- Baâziz, A., et Ayachi, S. 2018. Si Sousse m'était contée MEMOIRE D'UNE VILLE DE 3000 ANS de la préhistoire à 2016. Iris éditions. Patrimoine. <https://www.alkitab.tn/livre/9789938161366-si-sousse-m-etait-conte-memoire-d-une-ville-de-3000-ans-de-la-prehistoire-a-2016-baaziz-ameur-ayachi-slaheddi/>.
- Bchir Sayadi, R. 2020. « Requalification du parc Boujaafar : Rapport de présentation de la phase 1 Diagnostic et Concept d'aménagement ». Rapport d'étude. Programme de Développement Urbain Intégré- Ville de Sousse. Sousse, Tunisie: Municipalité de Sousse, Ministère des Affaires Locales Gouvernement tunisien, Groupement URBAPLAN-TRANSITEC, Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) Gouvernement suisse.
- Bedimo-Rung, A. L., Mowen, A.J., & Cohen, D.A. 2005. The Significance of Parks to Physical Activity and Public Health. A Conceptual Model. *American Journal of Preventive Medicine*, 28(2S2), 159-168.
- Ben Hfaiedh, Z., Kouka, M., Ghali, B., et Ben Chouikha, M.A. 2021. « L'Atlas numérique du gouvernorat de Sousse ». Rapport final de l'Atlas numérique du gouvernorat de Sousse. Le Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Infrastructure : la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire.
- Ben Said, MM. Hassen, Hédhili Chaouache, Ali Zormati, et Anouar El Fani. 1985. *A la recherche du Sousse d'antan*. Sousse, Tunisie : Société archéologique de Sousse.
- Bleuchot, H. « Habous », Encyclopédie berbère [En ligne], 21 | 1999, document H03, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL :

<http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/> 1840 ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1840>.

Brousse, Auriane, et Anne-Lise Maicherak. 2020. « Nature en ville : Quels bénéfices du végétal ? » Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAY). www.aurav.org.

Chiesura, A. 2004. The role of urban parks for the sustainable city. *Landscape and Urban Planning*, 68(1), 129-138. <https://doi-org.buadistant.univ-angers.fr/10.1016/j.landurbplan.2003.08.003>.

El Hannani, M., et Taïbi, A.N. 2019. « Le paysage colonial en Afrique. Le végétal dans l'espace public des villes coloniales de Marrakech, Alger, Antananarivo et Toliara. Enjeux socio-environnementaux d'un « patrimoine » vert dans un contexte urbain en mutation - Archive ouverte HAL », no 32: 7.

Fahem, H. 2021. « Le végétal en ville Typologie et dynamique d'évolution dans la ville de Sousse en Tunisie ». Rapport de stage Master 1 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (PEPS). Angers, France: Université d'Angers.

Ghannouchi, A. 2011. « La construction des paysages de la ville européenne de Sousse de 1881 à 1930 ». Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques, ISA/Université de Sousse et Sciences et architecture du Paysage à ENSPV/ AgroParisTech.

Ghannouchi Bouachour, A. 2017. « La place Pichon à Sousse La construction de l'identité de la place publique au début du Protectorat ». *AL-Sabîl Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines*. 4, 14.

Houimli, E. 2008. « Les facteurs de résistance et de fragilité de l'agriculture littorale face à l'urbanisation : Le cas de la région de Sousse Nord en Tunisie ». Thèse de doctorat en Sciences et Architecture du Paysage à Paris, France : l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech).

Lamine, R. 2008. « Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes ». *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, no 16 (juillet): 51-75. <https://doi.org/10.4000/emam.346>.

Lotfi, M., Weber, C., Di Pietro, F., et Selmi, W. 2012. « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert a la trame verte ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, no Volume 12 Numéro 2 (septembre). <https://doi.org/10.4000/vertigo.12670>.

Loukil, Besma. 2012. « Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics du Nord-Est de la Tunisie ». Billet. Le carnet de l'IRMC (blog). 30 mai 2012. <https://irmc.hypotheses.org/377>.

Loukil, Besma. 2013. « Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au nord-est de la tunisie interactions entre gestionnaires et pratiques sociales ». Thèse de doctorat en Sciences et Architecture du Paysage à l'Université de Sousse, Tunisie et ENSP Versailles/ AgroParis Tech, France.

Mathis, Charles-Francois, et Emilie-Anne Pépy. 2017. *La ville végétale. Une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVIIe - XXIe s.)*. Champ Vallon. Illustrated édition (16 novembre 2017)

Mestiri, M. 2015. *Ma médina de Sousse, sans complaisance: ou comment sauvegarder son patrimoine?*. Imprimerie graphique du centre-IRIS. Sousse, Tunisie.

Millennium Ecosystem Assessment (Program). 2005. *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*. Washington, DC: Island Press.

Motazeduian A., et Leardini, P. 2012. « Impact of Green Infrastructures on Urban Microclimates: A Critical Review of Data Collection Methods ». In , 7. Brisbane, Australia: Griffith University, Department of Architecture.

Musy, M. 2014. *Une ville verte-Les rôles du végétal en ville*. Versailles: QUAE. 1ère édition, collection Synthèses.

Navez-Bouchanine, F. 2001. « De l'espace public occidental aux espaces publics non occidentaux ». *Villes en Parallèle* 32 (1): 120-34. <https://doi.org/10.3406/vilpa.2001.1332>.

N'Zala, D, et Miankodila, P. 2002. « Arbres et espaces verts à Brazzaville (Congo) ». *BOIS & FORETS DES TROPIQUES* 272 (juin): 88-92. <https://doi.org/10.19182/bft2002.272.a20158>.

Schipperijn, J. (2010): Use of urban green space. *Forest & Landscape Research* No. 45-2010. Forest & Landscape Denmark, Frederiksberg. 155 pp.

Selmi, W., Weber, C., et Lotfi, M. 2013. « Multifonctionnalité des espaces végétalisés urbains ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, no Volume 13 Numéro 2 (octobre). <https://doi.org/10.4000/vertigo.14133>.

Taïbi, A.N, El Hannani., Boujrouf, S., Allouche Khebour, F., Bensaid, S., Slimani, H., Ajmi, R., Bara, H., et Salhi, S. 2022. « The Place of Colonial Vegetation in Malagasy and Maghrebian African Cities, between Abandonment and Mimetic Reproduction ». In . <https://univ-angers.hal.science/hal-03704911>.

Toumi, S, et Vidal, R. 2011. « Espaces publics et mixité culturelle, pour un renouvellement du tourisme tunisien ». *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, no 6 (juillet). <https://doi.org/10.4000/paysage.18324>.

Yu, C., et Wong, N.H. 2006. « Thermal Benefits of City Parks ». *Energy and Buildings* 38 (2): 105-20. <https://doi.org/10.1016/j.enbuild.2005.04.003>.

Zhioua, I. 2002. « Les jardins publics en Tunisie : conditions ou conséquences de la construction de la ville sur le mode occidental ? » In , 4:7-23. Versailles, France: Ecole nationale supérieure du paysage. <https://topia.fr/2017/12/06/etapes-de-recherches-en-paysage-volume-4/>.